

Paris, le mardi 27 septembre 2022

25-27, rue de Tolbiac
75013 Paris
01 44 68 84 60
www.gepso.fr
info@gepso.com

OBJET : Demande d'extension du Complément de traitement indiciaire (CTI) à tous les agents de la Fonction publique hospitalière (FPH)

Monsieur le Ministre

C'est avec beaucoup d'inquiétude mais aussi de colère que j'ai pris connaissance de vos déclarations auprès de l'Association des journalistes de l'information sociale (Ajis) le 20 septembre dernier où vous indiquez qu'« *il n'y aura pas d'extension des 183 € au personnel administratif et technique* ». Comme j'ai pu déjà l'exprimer à de multiples reprises, l'exclusion de 3000 professionnels de la FPH au Complément de traitement indiciaire (CTI) demeure profondément injuste, incompréhensible et inacceptable – encore plus quand on connaît l'engagement sans faille de ces mêmes professionnels durant la crise Covid. Les agents d'entretien, les lingères, les chauffeurs, les responsables des ressources humaines, les secrétaires, les Directeurs de la FPH, tous, sans exception, ont été mobilisés et sursollicités durant la crise. Ils méritent d'être applaudis et reconnus, sans aucune espèce d'exception. N'oublions pas non plus les agents de la **filière accompagnement**, veilleurs de nuit, maitresses de maison, moniteurs d'atelier **encore très nombreux aujourd'hui à ne pas bénéficier du CTI**.

Je le redis : maintenir cette injustice entre les professionnels vient fragiliser le service public social et médico-social lourdement éprouvé par 2 ans de confinements et mesures de restriction.

Départs, démobilitation, dégoût, perte de confiance dans les valeurs et sens des institutions publiques sont autant d'effets collatéraux de ces mesures d'exclusion et discriminatoires à ma connaissance inédites dans l'histoire de la Fonction publique hospitalière.

Nous ne pouvons nous résoudre à accepter que les professionnels d'un établissement du handicap, parce qu'il n'est statutairement pas rattaché à un établissement de santé, ou parce qu'il relève de la protection de l'enfance, ne bénéficient pas de revalorisations. Cette situation doit s'arrêter si l'on souhaite que ces établissements aient encore demain les moyens de fonctionner et d'accueillir les personnes dans des conditions qualitatives, dignes et dans le respect de leurs droits.

A cette crise de sens, s'ajoute une crise de recrutement elle aussi à un niveau inédit.

Alors, quand les personnels exclus quittent leur structure, que se passe-t-il ? Les structures exclues cumulent les tensions sociales liées au sentiment d'injustice, se vident peu à peu de leurs professionnels et peinent ensuite à remplacer le personnel parti.

Nous entendons la difficulté d'engager des dépenses supplémentaires dans des budgets nationaux qui ont augmenté avec la crise. Mais quel est le coût des conflits sociaux, de la fragilisation des services pour les personnes accompagnées, de la baisse d'attractivité au sein des établissements exclus ? Aujourd'hui, pour lutter, les établissements ont de plus en plus recours à l'intérim, très coûteux (près de 20% de nos adhérents interrogés y ont recours selon une récente enquête flash). Par défaut, ils recrutent aussi très largement des personnels non diplômés (43,5% selon cette même enquête), ce qui vient accroître la pression sur les personnels diplômés et

expérimentés et accroît leur fatigue. Ces surcoûts se chiffrent à plusieurs millions d'euros au sein de notre réseau d'adhérents.

Monsieur le Ministre, la situation n'a que trop duré. Nos établissements publics sont aujourd'hui empêchés : empêchés de fonctionner normalement, empêchés de se concentrer sur de nouveaux projets, empêchés *in fine*, de rendre un service public de qualité.

Faut-il des drames, faut-il des morts pour que notre message soit enfin audible ?

Faut-il que le système s'effondre complètement pour que les mesures qui s'imposent soient enfin prises, mais quand il sera trop tard ?

Que veut-on pour les personnes les plus vulnérables de notre pays ? Quel message renvoie-t-on aux établissements du secteur public social et médico-social quand les professionnels de terrain, confrontés au quotidien au réel alertent depuis de longs mois sur une situation intenable et qu'aucun signal ni message de soutien ne leur est envoyé ?

L'Etat ne devrait-il pas être fier de ses institutions publiques et de ses professionnels ? Ne devrait-il pas chercher à les préserver et à en prendre soin, comme les professionnels prennent soin des personnes accompagnées ? Quelle place pour le service public et le domaine du care en 2022 ?

Il est nécessaire de rappeler haut et fort, à nouveau, que si le système a tenu pendant le Covid, c'est grâce à l'engagement de TOUS les professionnels.

Il est nécessaire de réaffirmer que l'extension du Ségur à TOUS doit être prise car ce qui est en jeu est une question de justice et d'équité.

Nous ne pouvons accepter, comme vous avez pu l'affirmer auprès de l'Ajis, « *que c'est aux employeurs de prendre leurs responsabilités* ». Sachez-le, les employeurs prennent leurs responsabilités, quotidiennement, en tentant de maintenir en vie leurs services. D'autre part, faut-il rappeler que les grilles de rémunération de la FPH sont des grilles qui s'imposent de façon contrainte et que les Directeurs d'établissement n'ont pas de marge de manœuvre du tout ?

Ce courrier est un nouveau message d'alerte, porté au nom d'établissements, de professionnels, de personnes accompagnées, qui attendent du gouvernement un message fort de soutien et de reconnaissance.

Espérant que notre message sera entendu, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.



Julien BLOT
Président du
GEPSO